

Pour vous inscrire ou vous réinscrire, vous devez suivre les indications suivantes:

- 1) **Après l'accord de l'entraîneur**, le licencié envoie un mail à Usdc.basket@gmail.com, précisant son nom prénom et date de naissance. Il remplit la fiche de renseignements à renvoyer par mail ou à remettre aux entraîneurs
- 2) Le licencié reçoit un e-mail de la Fédération Française de Basket Ball comprenant le lien qui permet de remplir la demande de licence en ligne.
- 3) Le licencié doit remplir et valider le formulaire, en scannant et téléversant les pièces demandées (photo, certificat médical ou répondre au questionnaire santé, copies de la carte d'identité, copies de la carte de séjour...
- 4) La case assurance doit être remplie. (**l'assurance option A est OBLIGATOIRE**: est inclus dans le montant de la cotisation, si vous souhaitez souscrire une autre option, rajoutez le montant de l'option dans le prix de la cotisation)
- 5) Il recevra dans un second temps un e-mail de confirmation de la bonne réception de sa demande de licence en ligne.
- 6) Il doit **obligatoirement** effectuer le règlement de l'adhésion pendant les permanences des samedis 09, 16 et 23 septembre de 14 à 17 :00 et les vendredis 8, 15 et 22 septembre de 19 à 20 :30 ou auprès de l'entraîneur au mois de juin.
- 7) Une fois le formulaire complété par le licencié et la cotisation réglée, le club vérifie ces informations et valide la demande de licence. **La licence ne sera pas validée si la totalité du règlement n'a pas été effective.**
- 8) il reçoit un e-mail de validation lui permettant de jouer. Il recevra dans les jours suivant sa "e-licence"

COTISATIONS:

- 1) 290 euros, toutes catégories
 - 2) Le club propose de devenir arbitre ou officiel de table, le club remboursera 130 euros de cotisation, si assiduité
 - 3) Le club propose des postes d'assistants des équipes jeunes avec formations d'entraîneurs , licences gratuites
- Nous acceptons les bons CAF tickets Loisirs, Pass sport, réduc sports, ANCV vacances et sports...), ils doivent être joints au moment du règlement,
 - Possibilité de paiement en 3 fois : remise des 3 chèques à l'inscription, puis débit des chèques aux fins de mois indiquées, jusqu'à fin février),
 - (l'assurance option A : est inclus dans le montant de la cotisation, si vous souhaitez souscrire une autre option, rajoutez le montant de l'option dans le prix de la cotisation)
 - **Aucun remboursement de cotisation ne sera possible.**

**AUCUNE LICENCE NE SERA VALIDEE
SANS LE PAIEMENT DE LA TOTALITE DE LA COTISATION**